

Paris le 8 janvier 2025

Mesdames, Messieurs,

La sixième édition du **Prix Chercheurs en Actes** est lancée !

Convaincu de l'intérêt d'utiliser des méthodes scientifiques pour aider à faire progresser les pratiques pédagogiques, le Conseil scientifique de l'éducation nationale avec le concours de la Conférence des recteurs, le réseau Canopé, l'Institut des hautes études de l'éducation et de la formation, le réseau des INSPE, l'Institut français de l'éducation de l'ENS de Lyon, le programme IDEE et GMF, a initié en 2019 le **Prix Chercheurs en Actes**.

Ce prix récompense des équipes pédagogiques qui s'appuient sur la recherche et des méthodes expérimentales rigoureuses dans la réflexion sur leurs pratiques.

Le **Prix Chercheurs en Actes** est ouvert aux établissements de tous niveaux d'enseignement (maternelle, élémentaire, secondaire) publics ou privés sous contrat d'association avec l'État.

Vous faites partie d'une équipe éducative ? Vous avez mis en place des initiatives nourries de la recherche et visant à améliorer les compétences et les connaissances des élèves ? Ces initiatives répondent à l'un ou plusieurs des objectifs suivants :

- égalité des chances (réduction des inégalités pour un accès facilité à la réussite scolaire) ;
- confiance en soi et envie d'apprendre (facilitation de l'autorégulation des apprentissages et de la confiance des élèves dans leur réussite) ;
- handicap et scolarité inclusive (inclusion de tous les enfants dans le milieu scolaire) ?

Ces actions pourraient être déployées au sein d'autres structures ?

Nous vous invitons à concourir jusqu'au 20 avril 2025 au **Prix national Chercheurs en Actes** :
reseau-canope.fr/conseil-scientifique-de-leducation-nationale.

Bien qu'ils ne peuvent pas être dépositaires du dossier de candidature, les chercheurs qui collaborent avec des équipes pédagogiques, sont fortement encouragés à y participer.

Les candidatures seront étudiées par un jury composé de représentants du CSEN et des institutions partenaires. Les établissements lauréats bénéficieront d'un soutien financier pour accompagner ou développer leur projet.

Dans l'attente de découvrir vos initiatives, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de notre haute considération.



Stanislas Dehaene
Président du Conseil scientifique
de l'éducation nationale